

Département du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de Saverne

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des

Conseillers élus : **11**

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en fonction : **8**

Conseillers présents et représentés : **7**

Date de la convocation : 04/03/2025

Secrétaire de séance : Thomas ROECKEL

PV de SEANCE du 24 mars 2025

Etaient présents : Le Maire Alain NORTH

Les adjoints : Nathalie GEIGER, Thomas ROECKEL,

Les conseillers : Benoit REGEL, Hervé OUVRARD,

Absents excusés : Frédéric SPILL, Stéphanie MATHERN

Procurations : SPILL Frédéric pour OUVRAD Hervé

MATHERN Stéphanie à REGEL Benoît

- Ouverture de la réunion par le mot d'accueil du maire et rappel du contenu de la charte de l' élu notamment concernant l'assiduité à siéger en conseil

1) Approbation du PV de la séance du 30/01/2025

- Demande l'ajout dans le PV du prochain conseil, de la démission de Mme NORTH Marjorie de son mandant d'élue
- Le conseil prend aussi acte de la récente démission de Guillaume CROISSET

2) Approbation du CFU (compte financier unique) 2024 – budget principal

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2222-3,

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2024 de la commune, lequel

Peut se résumer ainsi

		Investissement	Fonctionnement	Total Cumulé
RECETTES	Prévision budgétaire totale	479 174,00	298 050,00	777 224,00
	Recettes réalisées	233 971,56	303454,09	537 425,65
	Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00

DEPENSES	Autorisation budgétaire totale	513 914,22	358 934,67	872 848,89
	Dépenses réalisées	349 464,60	245 052,62	594 517,22
	Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice 2024	-115 493,04	58 401,47	-57 091,57
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés 2023	34 740,22	60 884,67	95 624,89
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / Déficit	-80 752,82	119 286,14	38 533,32
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent déficit	-80 752,82	119 286,14	38 533,32

Vu le Compte Financier Unique 2024 de la commune,

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés,

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A 6 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTIONS

Monsieur le maire n'ayant pas pris part au vote,

Approuve le Compte Financier Unique 2024 de la commune de Wintzenheim-Kochersberg

Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

3)Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024– budget principal

Vu le CFU définitif pour l'exercice 2024 adopté par la délibération n° 2025/ du 24 Mars 2025 ;

Vu l'excédent de fonctionnement constaté pour l'exercice 2024 qui s'élève à **58 401,47 €** pour la section de fonctionnement ;

Vu l'excédent reporté pour l'exercice 2023 qui s'élève à **60 884,67 €** pour la section de fonctionnement ;

Vu le déficit d'investissement de l'exercice 2024 qui s'élève à – **80 752,82 €** ;

Le conseil municipal, sur proposition de M. le Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents : A 6 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTIONS

DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'année 2024 comme suit :

- **38 533,32 €** au compte R 1068 en excédent de fonctionnement capitalisé

Le conseil municipal, sur proposition de M. le Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents : A 6 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTIONS

4) Vote des taux de la fiscalité directe locale, Fixation des taux des taxes foncières

Par délibération du 05/04/2024, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

TFPB : 29,02 %

TFPNB : 47,23 %

TH : 13,44 %

Le Conseil municipal

après avoir entendu les explications du Maire

Le Conseil municipal à 6 Voix POUR et 0 Voix CONTRE, 0 ABSTENTIONS

DECIDE, de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales comme suit pour l'exercice 2025 :

TFPB : **29,02 %**

TFPNB : **47,23 %**

TH : **13,44 %**

5) Fongibilité des crédits

L'instruction comptable et budgétaire M57 permet de disposer de davantage de souplesse budgétaire puisqu'elle offre la possibilité au Conseil municipal de déléguer au Maire de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L.5217-10-6 du CGCT).

Dans ce cas, le Maire informera l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

Le conseil municipal, sur proposition de M. le Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents : A 6 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTIONS

6) Vote du Budget Primitif 2025

Le conseil municipal, entendu la proposition de budget primitif 2025 présentée par M. Alain NORTH, Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés ;

DECIDE de voter le budget primitif 2025 en équilibre pour les sections de fonctionnement et d'investissement comme suit :

Fonctionnement : 333 772,32 € Investissement : 486 775,14 €

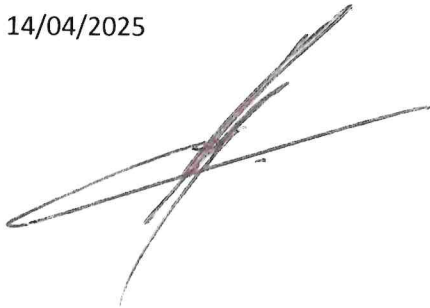
Le Conseil Municipal approuve à 7 VOIX POUR le budget primitif 2025

7) DIVERS

- Projet 13 rue de l'église
 - Le conseil municipal prend acte que le bailleur social OPHEA ne donne pas suite à ce projet
 - Le maire prendra contact prochainement avec l'EPF pour évoquer le sujet de la réhabilitation de cet ensemble immobilier
- Cimetière
 - Le budget voté, la consultation des entreprises sera rapidement lancée par CV Ingénierie
- Prochaine réunion du conseil municipale prévue en mai/ juin

Fait à Wintzenheim-Kochersberg

Le : 14/04/2025



Le Maire :

